



Commune de Labrousse
3 PLACE DE LA FONTAINE
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le
ID : 015-211500855-20220930-2022_37-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 30 septembre 2022

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-CERE

Délibération : N° 2022-37

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt deux le Vendredi 30 Septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 3 PLACE DE LA FONTAINE 15130 LABROUSSE sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 20 septembre 2022

Présent(s) :

Mrs PRADAL Gérard, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, THER Benoit, NOEL Géraud, OUSTRY Michel, LAMOUREUX Nicolas, ; Mmes CHASSAGNE Chrystel, MALGOUZOU Nathalie, PUYBOUFFAT Delphine, AMARAL Emmanuelle

Absent(s) :

TOURLAN Anne, BRUEL Marcel, DAUDE Thierry,

Secrétaire de séance : LAMOUREUX Nicolas

AVIS MODIFICATION PLUI -H N°1

DELIBERATION

Monsieur le Maire présente les modification du plui-h n°1

Vu les modifications, il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis sur ces modifications.

Mr le Maire expose également la demande de Mr Barbat Eli.

DECISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'émettre un avis favorable à la modification et la modification simplifiée du PLUI-H n°1, cependant le conseil souhaite qu'à cette occasion,

il soit demandé : une augmentation de surface couverte par la zone U du terrain de M. BARBAT parcelle 85 B 974 à Lavergne et donc une diminution de la zone AU avec une modification de l'OAP n°U081

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire
le 30 septembre 2022
Reçu en Préfecture
le 07 octobre 2022
Publié ou notifié
le 07 octobre 2022

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le
ID : 015-211500855-20220930-2022_37-DE

En Mairie, le 30 septembre 2022

Le Maire

Gérard PRADAL

